



AVENIR D'EDF... RÉGULATION PLUTÔT QUE RÉORGANISATION



16 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir d'EDF, c'est avant tout une question de régulation dans l'intérêt du Groupe et non de réorganisation dans l'intérêt des banques d'affaire !

Alors que les médias évoquent diverses options de réorganisation, la CFE Énergies refuse de tomber dans le piège de la tambouille financière réduisant l'avenir d'EDF à un mecano capitalistique. Le défi d'EDF, c'est avant tout sa capacité à investir dans la transition énergétique, et c'est donc une question de régulation du marché de l'électricité. Puisque l'État est lourdement responsable de la situation, c'est à lui qu'il revient de donner à EDF les moyens de réussir les travaux d'Hercule de la transition énergétique.

Depuis novembre 2017 où les apprentis sorciers ont envisagé le démantèlement d'EDF en s'inspirant de l'opération RWE / EOn qui s'est pourtant révélée être un fiasco industriel et financier en Allemagne, il ne se passe plus une semaine sans une nouvelle information sur les différents scénarios liés à l'organisation du Groupe. Pourtant, le défi d'EDF est ailleurs.

Pour la CFE Énergies, **le défi de l'entreprise, ce n'est pas son organisation, mais c'est le financement de ses investissements industriels.** À l'heure où le Gouvernement souhaite inscrire l'objectif de neutralité carbone dans la future loi Énergie, emboîtant le pas de la stratégie climat 2050 de l'Union européenne, et où l'électricité est reconnue comme la championne des énergies bas carbone, ce sont bien ces investissements dans le secteur électrique qui sont au cœur de l'avenir et de l'équation bas carbone de la France.

Prolongation et renouvellement du parc de production nucléaire, investissements dans les réseaux, développement des énergies renouvelables et de leur stockage... EDF doit avoir les moyens de faire face au mur d'investissements auquel le système électrique français est confronté. Dramatiquement sous rémunéré, largement sous-capitalisé et lourdement endetté, le Groupe EDF doit résoudre une équation financière complexe.

Pour la CFE Énergies, si EDF se retrouve dans cette situation, c'est d'abord parce que depuis plus de vingt ans, les tarifs de l'électricité ne couvrent plus les coûts du système électrique alors que *« les tarifs sont là pour dire les coûts comme l'horloge est là pour dire l'heure »* (Marcel Boiteux).

C'est aussi parce que l'État impose depuis 2009 à EDF la subvention de ses concurrents via le dispositif ARENH, y compris TOTAL dont la santé en or noir massif ne justifie en rien d'être « biberonné » à l'électricité nucléaire décarbonée. Dévoyé, l'ARENH permet aux concurrents d'EDF de se soustraire de tout investissement dans des moyens de production... avec pour résultat un manque à gagner pour EDF de plusieurs milliards d'euros depuis l'instauration du TaRTam en 2006 !

.../...

LA CFE ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

CFE ÉNERGIES
www.cfe-energies.com



La CFE Énergies n'oublie pas non plus que l'État s'est comporté dix ans durant en actionnaire irresponsable puisant de manière disproportionnée dans les réserves d'EDF en s'octroyant des dividendes démesurés. La récente recapitalisation de 3 milliards en 2017 est loin de solder ce passif de plus de 20 milliards d'euros ! Ce faisant, EDF n'a pas été en mesure de constituer les réserves qui lui auraient permis d'affronter plus sereinement son mur d'investissements.

Enfin, la CFE Énergies rappelle qu'ENEDIS, filiale de distribution d'EDF, est elle-aussi largement sous-rémunérée par le TURPE et qu'elle est régulièrement sacrifiée sur l'autel des intérêts des clients électro-intensifs, des collectivités locales, des producteurs d'énergies renouvelables ou des fournisseurs alternatifs, le tout à la demande de l'État ou avec sa bienveillance. Pourtant, ces décisions néfastes la privent des moyens indispensables à ses investissements et à ses missions de service public.

Le problème du Groupe EDF, c'est donc avant tout un problème de modèles économiques et de régulations. Évolution des tarifs de l'électricité, suppression ou réforme en profondeur de l'AReNH, régulation nucléaire... c'est à l'État d'organiser une régulation juste et équilibrée qui privilégie le long terme et l'investissement industriel... et d'adopter un comportement actionnarial en conséquence.

C'est la condition pour qu'EDF et donc la France soient en mesure de concilier développement des énergies renouvelables et maintien d'un socle de moyens de production pilotables au service de la sécurité d'alimentation électrique du pays et de l'impératif d'une transition électrique bas carbone.

Dans ce contexte, la CFE Énergies est persuadée que, loin des équations financières auxquelles certains résument l'avenir d'EDF, ce sont avant tout la vision industrielle et l'ambition sociale qui font aujourd'hui la force du Groupe EDF et qui doivent déterminer son avenir de groupe intégré.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

